



CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 101 N° 17 • 30 JUILLET AU 5 AOÛT 2014
SAINT-BONIFACE

Un autre musée qui va fermer?



photo : Daniel Bahuaud

Après les difficultés ou fermetures récentes des musées en région rurale tels que ceux de La Broquerie, Sainte-Anne et Saint-Georges, c'est au tour du Musée de Saint-Malo de se questionner sur son avenir. Établi dans une maison construite durant les années 1920, le Musée de Saint-Malo éprouve de grandes difficultés à financer les nombreux réaménagements nécessaires pour le bon maintien de l'édifice. Et ce malgré le succès de sa récente collecte de fonds dont Edmée Gosselin (ici sur la photo) se réjouit pourtant. À cela s'ajoutent le défi d'assurer un financement régulier, ainsi que celui du recrutement de bénévoles. Un portrait troublant d'un organisme patrimonial presque centenaire en difficulté. **| Page 3.**

Citation DE LA SEMAINE

« Les éleveurs vivant aux abords du lac Manitoba sont très découragés. Surtout les jeunes, qui sont prêts à tout abandonner. Nous allons perdre une génération de producteurs. »

Le président de Keystone Agricultural Producers, Doug Chorney, regrette la situation alarmante causée par les inondations pour certains producteurs. **| Page 5.**

MENTION SPÉCIALE ***BLUE RIBBON*** POUR LE JOURNAL DE L'ANNÉE AU



Le SOMMAIRE

Sudoku

PROBLÈME N° 418

	3					6		
6		5		1			2	
2					3		5	
			8		9			7
								4
	4				2			
		2	1				9	
	9	8				5	7	
3				2				

RÉPONSE DU N° 417

9	3	2	1	6	7	4	8	5
6	7	5	8	4	2	1	3	9
8	1	4	5	3	9	6	7	2
1	9	6	3	2	5	7	4	8
5	4	3	7	8	6	2	9	1
2	8	7	9	1	4	5	6	3
3	2	8	4	7	1	9	5	6
7	6	9	2	5	3	8	1	4
4	5	1	6	9	8	3	2	7

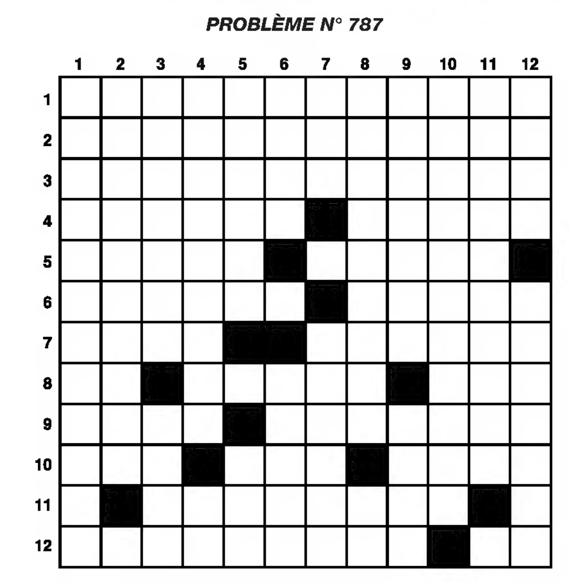
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 787



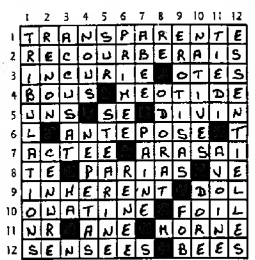
HORIZONTALEMENT

1- Relatif à l'écriture sainte.
2- Fille qui, sans faire de vœux, vivait dans une communauté religieuse (pl.).
3- Qui attire l'attention du public.
4- Sans mouvement, immobile. – Reliquat d'une somme à payer.
5- Se dit d'une feuille dont le pétiole est fixé au milieu du limbe. – Présente une disparité choquante.
6- Partie renflée et creuse du pistil. – Parcelle, très petite quantité de quelque chose.
7- Matériau de construction. – Animaux unicellulaires des eaux douces.
8- Interjection. – Ampoule électrique. – Années.
9- Te déplaceras. – Qui est en accord, en harmonie.
10- Unités monétaires de la Roumanie. – Lettre de l'alphabet grec. – Évalue avec soin.
11- Tromperies, mystifications.
12- Gérais par l'État. – Doublée.

VERTICALEMENT

1- Recherche, collection des actions et obligations qui ne sont plus cotées en Bourse.
2- Champ de chanvre.
3- Ramassas avec le râteau. – Fournit un secours.
4- Qui se rapportent à l'inertie. – Gamme.
5- Miser contre le banquier, aux jeux de hasard. – Inflorescence.
6- Disciple de saint Paul. – Houx d'Amérique du Sud.
7- D'une seule couleur. – Déesse inférieure, représentée en musicienne ou en danseuse.
8- Présentâmes le phénomène de ressuage. – Doublée.
9- Magasin pourvu d'un grand choix. – Trous ménagés pour recevoir des boulins.
10- Courbe joignant les points de la Terre où les variations de la pression atmosphérique sont égales en un temps donné (pl.).
11- Efficacité de quelqu'un dans le travail (pl.).
12- Famille princière d'Italie. – Entre les deux roues (pl.).

RÉPONSES DU N° 786

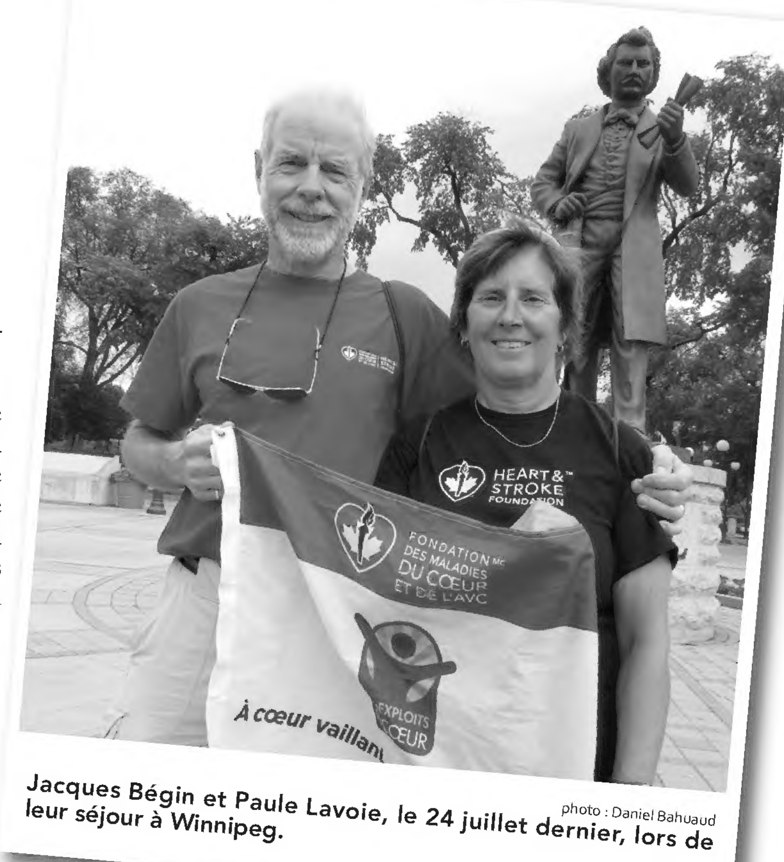




Pédaler à cœur de joie

Ils sont enthousiasmés et pleins d'énergie. C'est ce qu'il faut, parce que Jacques Bégin et Paule Lavoie vivent l'été en traversant les deux tiers du Canada à vélo.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



Jacques Bégin et Paule Lavoie, le 24 juillet dernier, lors de leur séjour à Winnipeg.
photo : Daniel Bahuaud

Jacques Bégin et Paule Lavoie ont choisi de passer leur été à pédaler. En fait, le couple de la ville de Québec s'est donné pour but de voyager de Vancouver à Québec à vélo, et ce pour amasser des fonds pour la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada. Depuis le 28 juin dernier, alors qu'ils ont quitté la côte du Pacifique, ils ont franchi près de 3 500 km. (1)

« La vie nous a donné la chance d'être en santé et d'ainsi pouvoir pratiquer les sports que nous aimons, souligne l'ingénieur en foresterie à la retraite, Jacques Bégin. Paule et moi voulions relever un défi personnel, avoir du plaisir, voir du pays et appuyer la Fondation. »

« Ce printemps, mon père est décédé d'un infarctus, lance à son tour Paule Lavoie. Jacques a perdu un frère d'un arrêt cardiaque il y a déjà quelque temps. Nous connaissons tous quelqu'un qui souffre d'une maladie du cœur. De plus, nous sommes secouristes, membres de la Patrouille canadienne du ski. On enseigne des cours de premiers soins pour la Patrouille canadienne du ski, mais avec le concours de la Fondation. C'est donc un organisme que nous connaissons, et que nous admirons. »

Jacques Bégin et Paule Lavoie s'étaient donné pour but de glaner un dollar par kilomètre parcouru, pour un total d'environ 5 500 $, puisque la distance entre Vancouver et Québec est d'environ 5 500 km. Or, le duo a déjà collecté plus de 12 000 $. « C'est très encourageant, déclare Paule Lavoie. Surtout lorsque tu es fatiguée après une longue journée en selle. En moyenne, nous parcourons 150 km par jour. Notre record est de 164 km. Ça, c'est une grosse journée! »

Il n'empêche que le couple s'en donne à cœur joie. « On a beaucoup apprécié les montagnes Rocheuses, explique Jacques Bégin. Même si le parcours était parfois difficile. Quand on a fait escale d'un jour à Banff, on en a profité pour faire du tourisme. Pour moi, Banff, c'est une ville presque mythique, tant elle est pittoresque. On a fait comme des vrais touristes, en montant Sulphur Mountain en téléphérique, et en visitant le lac Louise. »

Après quoi, les Québécois se sont aventurés sur les plaines de l'Ouest.

« On m'avait prévenue que les plaines étaient plates et ennuyantes, mais ce n'est pas du tout le cas, dénonce Paule Lavoie. Bien au contraire, elles sont majestueuses. Je les aime beaucoup. Le plus difficile en les traversant à vélo, c'est qu'il y a souvent de longues distances à franchir avant le prochain arrêt. On a parfois manqué d'eau. Sur la plaine, il y a risque de déshydratation. »

Il y a aussi risque d'accidents. En sortant de Medecine Hat, Jacques Bégin a heurté le vélo de son épouse. « J'étais inattentif, et je me suis trop approché d'elle, raconte-t-il. Je suis tombé de ma bicyclette, et j'ai perdu connaissance. Il a fallu se rendre à l'hôpital. Heureusement, il n'y a pas eu de séquelles. »

Les deux athlètes ont par ailleurs été obligés d'emprunter la voie du Sud, en prenant l'autoroute transcanadienne. « Les inondations en Saskatchewan nous ont empêchés de prendre les sentiers moins battus, déplore Jacques Bégin. C'est dommage. Mais on a pu visiter Regina. On a beaucoup aimé un atelier de céramique que nous avons visité. »

« Et nous avons adoré Brandon, ajoute Paule Lavoie. On s'est rendus au centre-ville pour acheter des pièces pour nos vélos, qui avaient subis plusieurs bris, et on n'a aucunement regretté notre escale. C'est une très jolie ville. D'habitude, quand on prend la transcanadienne, on ne voit que les routes d'accès qui conduisent vers les grands centres. Ce n'est pas la meilleure façon de voir le pays. »

Au moment d'écrire ces lignes, le 24 juillet dernier, Jacques Bégin et Paule Lavoie s'étaient arrêtés à Winnipeg, déterminés de s'y reposer pour une journée, et désireux de visiter le Vieux Saint-Boniface. Le lendemain, les athlètes ont repris la route de l'Est. Le 29 juillet, Paule Lavoie a pris l'avion de Thunder Bay, afin de rentrer à Québec pour reprendre son travail. « Je continuerai, en traversant l'Ontario en solo pour ensuite et me rendre à Québec, explique Jacques Bégin. Ce sera un moyen défi pour un retraité de 63 ans. Mais je m'y ferai. Après tout, il ne me reste que quelque 2 000 km! »

(1) On peut contribuer à la collecte de fonds de Jacques Bégin et de Paule Lavoie, en visitant le site de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, au lesexploitsducoeur.ca/exploits/de-tout-coeur-sur-deux-roues. On peut également suivre les exploits du couple à leur page Facebook : https://www.facebook.com/paulejacques.lavoiebegin.

TÉLÉVISION

Une vitrine toute francophone

La nouvelle chaîne de télévision UNIS se veut le miroir de la francophonie en milieu minoritaire. Et c'est au Manitoba que son gala de lancement aura lieu.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La francophonie canadienne célèbrera, le 19 août prochain, l'arrivée, en septembre de la nouvelle chaîne de télévision UNIS, lors d'un gala qui sera tenu au théâtre Metropolitan à Winnipeg. (1) Et les Productions Rivard seront au rendez-vous, en assumant non seulement la responsabilité de filmer la célébration, mais de l'organiser.

« C'est une véritable première pour les Productions Rivard, souligne le producteur et co-fondateur de la firme de production télévisuelle franco-manitobaine, Louis Paquin. Et c'est un grand honneur d'avoir été choisis par TV5 Québec Canada, la chaîne-mère d'UNIS, pour produire ce gala, sans parler de la toute première émission à être diffusée sur la nouvelle chaîne. On est vraiment pompés. La chaîne UNIS a été conçue pour refléter les réalités de la francophonie canadienne, en tournant des émissions qui parleront des francophones en milieu minoritaire. UNIS veut être présente au Manitoba, et ce gala est un excellent premier pas dans la réalisation de ce but. »

Le gala sera télédiffusé en septembre (2) et, tout en présentant la programmation qu'UNIS propose aux téléspectateurs, mettra en évidence le talent franco-manitobain.

« Daniel ROA assume la direction musicale, souligne Louis Paquin. Et la formation Chic Gamine figurera parmi les artistes invités. Étant donné qu'UNIS est une chaîne consacrée à la vie en milieu minoritaire, notre but est de faire de notre mieux pour la lancer avec beaucoup d'éclat. »

Guidées par leur expérience de filmer des émissions de variété à caméras multiples, les Productions Rivard ont préparé les décors et l'éclairage de la scène, engagé leur équipe technique et un réalisateur, l'acteur, metteur en scène et directeur artistique québécois, Denis Bouchard. Ce dernier se dit « ému d'avoir la possibilité de contribuer à l'établissement d'une nouvelle chaîne de télévision ».

« J'aime beaucoup le choix des artistes qui seront au gala, affirme-t-il. Un des nouveaux animateurs de la chaîne UNIS, l'acteur-comédien acadien, Christian Essiambre, est doté du talent unique de pouvoir imiter à merveille les accents. Il fera un monologue affichant les nombreux accents régionaux de la francophonie canadienne. Et j'aurai enfin la chance de découvrir la chanteuse franco-albertaine, Cristal Plamondon, sans parler de Chic Gamine et Daniel ROA. La formation hip-hop acadienne Radio Radio, que je connais davantage, sera également au rendez-vous. À la fin de l'émission, tous les musiciens interpréteront une chanson de Daniel Lavoie. »

Denis Bouchard estime par ailleurs que le lancement de la chaîne UNIS sera une occasion, non seulement pour lui, mais pour tous les Canadiens, de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances des francophones en milieu minoritaire.

« UNIS dressera le portrait de la francophonie canadienne par le biais d'émissions à résonnance humaine, indique-t-il. Une d'entre elles cherchera à explorer l'identité métisse, en s'adressant aux jeunes et aux aînés métis pour avoir leurs perspectives, et communiquer aux téléspectateurs leur style de vie. Des portraits semblables seront dressés de la côte du Pacifique aux provinces maritimes.

« Ce que je trouve passionnant, et très encourageant, en observant la francophonie minoritaire, c'est que je ne vois pas une race mourante – comme le pensent plus d'un Québécois – mais des communautés dynamiques, où les jeunes vivent leur langue et leur culture avec fierté et confiance, poursuit-il. Et ce avec l'appui des anglophones, qui s'intéressent plus que jamais au français et à la francophonie. La chaîne UNIS sera bien placée pour faire connaitre cette nouvelle réalité. »

(1) Le gala UNIS aura lieu le 19 août à 20 h (les portes ouvrent à 19 h) au théâtre Metropolitan, situé 281 rue Donald à Winnipeg. Les billets sont gratuits, et offerts au grand public. Pour s'en réserver, contactez les Productions Rivard au 204-233-0694 (Jocelyne), ou visitez les bureaux, situés 354, rue Marion, entre 9 h et 12 h, ou 13 h et 16 h.

(2) Au moment d'écrire ces lignes, la date de télédiffusion du gala n'était pas encore connue.


Archives La Liberté

Louis Paquin.


photo : Daniel Bahuaud

Saint-Lupicin en fête

Quelque 150 personnes ont convergé, le 26 juillet dernier, vers Saint-Lupicin, pour célébrer le 75e anniversaire de la construction de la troisième église. Après avoir fréquenté un marché agricole, où ils ont pu acheter légumes, fruits, et une gamme de produits artisanaux, les conviés ont ensuite assisté à une messe commémorative, célébrée par le père Jean-Hubert Collet. En soirée, la formation *After All These Years* a livré un concert rock.

« De nombreux anciens de Saint-Lupicin sont venus célébrer avec nous, déclare la présidente du comité organisateur de l'évènement, Lorraine Espenell. Nous avons fait de belles retrouvailles. En plus, nous avons collecté des fonds pour ériger un abri pour accueillir les marchés agricoles, mariages et fêtes familiales, ainsi que pour les touristes qui visitent cet endroit pittoresque. »

« Mon arrière grand-père Bourrier s'est établi à Saint-Lupicin en 1891, indique Edwin Prince, qui a une maison d'été sur la terre ancestrale. L'endroit fait partie de mon patrimoine. Mais c'est plus que la famille qui m'attire ici. Saint-Lupicin a un charme irrésistible. » Lorraine Espenell devant l'église de Saint-Lupicin, construite en 1939. Le public peut visiter l'église le mercredi, le samedi et le dimanche, de 12 h à 17 h, et ce jusqu'au 1er septembre. Sur la photo, on aperçoit Edwin Prince et Lorraine Espenell.

EMPLOIS ET AVIS



Possibilité d'emploi
à la Ville de Winnipeg :

REPRÉSENTANT OU REPRÉSENTANTE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE 311
(TEMPS PARTIEL)
Centre d'appels 311
Concours n° 111306

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront retenues pour l'entrevue.

NOUS ENCOURAGEONS LA DIVERSITÉ DANS LE MILIEU DE TRAVAIL. LES AUTOCHTONES, LES FEMMES, LES MEMBRES DE MINORITÉS VISIBLES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES SONT INVITÉS À S'AUTODÉCLARER.

Pour des renseignements supplémentaires, allez à :
www.winnipeg.ca/hr

Division scolaire RED RIVER VALLEY School Division

Invite les intéressé(e)s à poser leur candidature pour le poste temporaire à
l'École St. Malo School



Contrat Temporaire à 100 %
(2 septembre 2014 au 29 juin 2015)

Programme Français Langue Première en 3e et 4e années
Date limite : le 4 août 2014

L'École St. Malo School (ESMS) est une école M à 8 qui offre le programme Français Langue Première et le programme Anglais. L'école est située à 45 minutes au sud de Winnipeg sur la route #59.

ESMS offre une variété de programmes académiques et parascolaires. Un environnement où existe la créativité, l'initiative et une approche progressive envers l'apprentissage. Si ce type d'environnement vous intéresse, vous êtes invité à soumettre votre demande et de faire partie de notre communauté scolaire.

Les candidat(e)s doivent :

- posséder un brevet d'enseignement au Manitoba;
- démontrer la capacité de travailler en équipe;
- avoir d'excellentes compétences langagières dans les deux langues officielles;
- adhérer à la philosophie de l'inclusion;
- adhérer à la philosophie de l'école;
- avoir une connaissance de la philosophie du cycle élémentaire et intermédiaire;
- être familier avec la pédagogie différenciée et multi niveaux;
- avoir d'excellentes habiletés de communication et d'initiative; et
- pouvoir intégrer la technologie dans son enseignement;
- Posséder des connaissances en lecture et écriture.

Faites parvenir votre curriculum vitae (max. 3 pages), en français, avec une lettre de présentation, votre plus récente évaluation comme enseignant(e) ainsi que trois références dont nous avons votre permission de consulter à :

Suzanne Remillard
Directrice
sremillard@rrvsd.ca
Ecole St. Malo School

Nous remercions tou(te)s les candidat(e)s mais seul(e)s les candidat(e)s sélectionné(e)s pour une entrevue seront contactés.





Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres
au centre de services 36 boulevard Lakewood

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.



ANALYSTE BILINGUE, DÉPANNAGE AVANTAGE IG

(Postes temporaires d'une durée de 6 mois)
Winnipeg

Le Groupe Investors est un chef de file du secteur des services financiers personnels au Canada et il se consacre à l'établissement de relations durables avec ses clients. Voici votre chance de vous tailler une carrière au sein d'une organisation de premier plan où vous pourrez apprendre, croître et prospérer sur les plans professionnel et personnel.

Notre vision : être la meilleure entreprise de services financiers en mesure de répondre aux besoins à long terme des Canadiens.

Au Groupe Investors :

- Nous établissons des liens avec des clients de tous les horizons en leur offrant une **planification complète.**
- Dans toutes nos activités, **nous faisons preuve de diligence.**
- Nous pratiquons le respect mutuel et le respect des collectivités que nous servons parce que nous sommes des **gens de cœur.**

Si notre vision et nos valeurs sont aussi les vôtres, nous vous invitons à postuler.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un(e) **analyste, Dépannage** qui se joindra à notre service du Dépannage Avantage Groupe Investors, situé à Winnipeg. Le Centre de service procure un soutien essentiel de première ligne dans quatre secteurs clés et joue un rôle stratégique au sein du Service à la clientèle. Le Dépannage Avantage IG fournit un soutien technique de premier niveau aux conseillers et aux adjoints pour les systèmes d'exploitation de la plateforme Avantage IG et les logiciels connexes.

L'analyste, Dépannage fournit un soutien technique de premier niveau aux conseillers du Groupe Investors et à leurs adjoints pour les systèmes d'exploitation de la plateforme Avantage IG et les logiciels connexes en réponse à leurs demandes reçues par téléphone, par courrier électronique, par télécopieur, etc.

Responsabilités :

- Répondre aux communications entrantes (appels et courriels) de la ligne de soutien provenant de conseillers ou de leurs adjoints et qui ont trait à la plateforme Avantage IG et aux logiciels connexes, ainsi qu'aux produits et politiques de placement du Groupe Investors dans la mesure où ils concernent Avantage IG.
- Poser des questions exploratoires, dépanner dans le cas des problèmes de complexité faible ou moyenne, diagnostiquer le problème et prendre les mesures pour le résoudre.
- Évaluer les communications entrantes et acheminer à qui de droit celles qui ne sont pas de son ressort.
- Mettre à jour l'outil de gestion des incidents en consignant chaque communication entrante et en faisant une analyse des causes pour chaque situation résolue par l'analyste.
- Recommander des modifications à l'outil de gestion des renseignements en ligne.
- Aider les membres de l'équipe à résoudre des problèmes en leur fournissant des renseignements et des exemples.
- Participer à des réunions à deux ou en équipe pour discuter des points suivants : commentaires sur la surveillance des appels, besoins de formation et de perfectionnement et niveaux de service; formuler des commentaires sur les besoins et tendances de fonctionnement du service et demeurer sensible aux besoins et aux exigences de l'entreprise.

Compétences :

- Deux à quatre années d'expérience diversifiée dans un contexte de service à la clientèle ou de services informatiques; expérience de première ligne avec les clients ou expérience dans un service de dépannage.
- Diplôme postsecondaire dans une discipline pertinente.
- Parfaitement bilingue (anglais et français).
- Connaissance de l'environnement PC, notamment des applications de Windows 7 telles que MS Outlook, MS Office et le logiciel de gestion des incidents, y compris l'analyse de causes.
- Aptitudes démontrées à la communication verbale et écrite.

Autres renseignements : Le travail par quarts est requis et se fait en rotation. Les heures d'ouverture du Dépannage Avantage IG sont du lundi au vendredi, de 7 h à 20 h, et le samedi de 8 h 30 à 16 h 30.

Pour postuler, faites parvenir une lettre de présentation et un curriculum vitæ, en mentionnant le poste désiré, à l'adresse **resumes@investorsgroup.com** au plus tard le 8 août 2014.

Nous remercions tou(te)s les postulant(e)s, mais nous ne communiquerons qu'avec les candidat(e)s retenu(e)s.

RETROUVEZ NOS EMPLOIS SUR WWW.LA-LIBERTE.MB.CA!

PARENTY REITMEIER

TRANSLATION SERVICES

est à la recherche d'un(e)

Coordinateur(trice) de projets
Poste bilingue
(français et anglais)
Poste à temps plein

Habiletés requises :

- maîtrise de la langue française et anglaise, parlées et écrites;
- bonne connaissance du logiciel MS Office;
- bon sens de l'organisation et des échéanciers;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonnes aptitudes pour le travail d'équipe.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Parenty Reitmeier Inc.
605, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2R1

Courriel :
joanne.r@prtranslation.com
Télécopieur :
204 237-9997

PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

250-

DIVERS

REMERCIEMENTS Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.J.L.
254-

REMERCIEMENTS Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. I.L.
255-

À LOUER

EMPLACEMENT COMMERCIAL de 860 pieds carrés à sous-louer au 190 avenue Taché. Contactez Yannick au 204 231-4959.
253-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ **Photo : 15,17 $**







Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Assistante ou assistant de ressources

Type d'emploi : À durée déterminée (temps plein)
Ministère : Services à la famille, St Boniface-St Vital, Winnipeg, MB
Numéro de l'annonce : 28941
Date de clôture : le 11 août
Échelle de salaire : 40 890 $ à 47 737 $

Relevant du superviseur (ou de la superviseure) des services sociaux communautaires, la personne choisie, en tant que membre de l'équipe de prestation de services, offrira un soutien aux responsables de cas en vue de l'accomplissement de leurs tâches. Sous la direction des gestionnaires de cas ou du superviseur, la personne choisie fournira directement et indirectement divers services de soutien aux enfants et aux adultes vulnérables admissibles ainsi qu'à leurs familles, aux termes du mandat du Programme des services aux enfants handicapés et des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées.

Qualités requises :

Qualités essentielles :

- Expérience dans la communication de renseignements et de ressources aux familles qui élèvent un enfant handicapé ou un enfant ayant des besoins spéciaux, ou aux adultes atteints d'une déficience mentale.
- Expérience dans le traitement des questions de finances personnelles, par exemple, l'établissement d'un budget quotidien pour des clients et la soumission des demandes de subventions.
- Compétences démontrées en résolution de problèmes.
- Compétences manifestes et efficaces en organisation.
- Compétences manifestes et efficaces en relations interpersonnelles.
- Compétences manifestes et efficaces en communication orale.
- Compétences manifestes et efficaces en communication écrite.
- Compétences manifestes pour le respect de la nature confidentielle du travail.
- Compétences en informatique (Word, Excel, Outlook).
- Capacité à communiquer aisément dans les deux langues officielles (français et anglais).

Fonctions :

La personne choisie appuie les gestionnaires de cas des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées et du Programme des services aux enfants handicapés. Elle fournit aux personnes, aux familles et à leurs réseaux de soutien social des renseignements sur le programme, son mandat, sa philosophie et les services offerts. Elle aide les personnes à trouver un logement, un programme de jour, des programmes d'hébergement et des soutiens récréatifs. Elle aide à la mise en œuvre de plans d'intervention en soutenant les gestionnaires de cas pour ce qui est des visites du centre, de la gestion rapide des documents et de la coordination des services et des réunions. La personne choisie offre des services et des activités rapides liés à la *Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale* en signifiant des avis d'audience aux subrogés. Elle aide également les gestionnaires de cas à remplir les formulaires de renvoi au nom des personnes concernées, assurer la tenue continue des documents et des dossiers, et obtenir des offres de prix pour l'équipement et le commander. Elle est responsable de la gestion des documents et des données du système informatique inFACT.

Conditions d'emploi :

La personne choisie doit détenir un permis de conduire valide et un véhicule personnel pour se déplacer à des fins professionnelles dans la ville de Winnipeg. Également, elle doit être légalement autorisée à travailler au Canada.

La vérification du casier judiciaire, du registre concernant les mauvais traitements et du registre des mauvais traitements infligés aux adultes est exigée pour ce poste et doit produire des résultats satisfaisants.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie et conservée pendant six mois pour pourvoir des postes dans la zone communautaire de Saint-Boniface et de Saint-Vital.

Les personnes compétentes qui indiquent dans leur curriculum vitae qu'elles sont bilingues et parlent, lisent et écrivent en anglais et en français, et qui sont retenues pour une entrevue et répondent à tous les critères de l'entrevue, devront subir d'autres tests pour évaluer leur parfaite maîtrise du français à l'écrit et à l'oral.

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :

Numéro de l'annonce : 28941
Commission de la fonction publique
Services des ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Téléphone : 204 945-1149
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s á indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants: les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.



L'Archidiocèse de Saint-Boniface

est à la recherche d'un(e)

Préposé(e) à la cafétéria - bilingue

La personne retenue pour ce poste à temps partiel et à horaire varié, devra assumer des responsabilités désignées par le cuisinier en chef.

Le/la candidat(e) retenu(e) doit :

- préparer le déjeuner,
- laver la vaisselle du déjeuner et du dîner,
- servir et desservir le dîner,
- responsable de l'entretien et le ménage de la cafétéria, le réfectoire et la salle de vaisselle,
- connaître et assurer une pratique saine de manutention des aliments selon les normes hygiéniques,
- des responsabilités complémentaires et ménagères selon les directives du chef,
- être disponible selon un horaire flexible,
- avoir une ouverture à travailler dans un milieu collaboratif et bilingue.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avec trois références à :

Archidiocèse de Saint-Boniface
151, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (MB) R2H 0H6

Téléphone : (204) 237-9851
Courriel : jpaquin@archsaintboniface.ca

Date de fermeture : le lundi 4 août 2014





APPEL DE CANDIDATURES

Professeure ou professeur à terme avec possibilité de renouvellement dans le cadre du programme ÉDUCATION DE LA JEUNE ENFANCE, programme accéléré.

La charge de travail pourrait comprendre, le cas échéant, les tâches suivantes :

- L'enseignement de cours en salle de classe dans diverses matières reliées au domaine de la jeune enfance;
- La supervision de stagiaires en milieu de travail;
- L'enseignement de cours à distance.

Qualifications et qualités recherchées :

- Diplôme de 1er ou de 2e cycle spécialisé en jeune enfance (ou discipline connexe);
- Formation et expérience en enseignement serait un atout;
- Expérience de travail et polyvalence dans le domaine de la jeune enfance;
- Connaissance des services de garde au Manitoba;
- Maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit;
- Capacité de travailler en équipe.

Durée du contrat : du 25 août 2014 au 31 juillet 2015

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 8 août 2014 à :

Réjean LaRoche, directeur de l'École technique et professionnelle
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-235-4489
rlaroche@ustboniface.ca
www.ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

NÉCROLOGIES

Simone Poirier Piché *(1933 – 2014)*



Sereinement, le 13 juillet, Simone Poirier Piché s'est éteinte chez elle, au Manoir de Somerset à 80 ans.

Elle fut caissière au magasin Lucky Dollar. Toujours humble travailleuse et effacée, elle aidait les organisations paroissiales. Simone avait une grande dévotion à la Vierge Marie. Son humour nous égayait.

Simone restera présente dans la mémoire des siens : ses enfants, Guy, Paul, Louis et Monique (Michel Labossière) ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Comme dernier lieu de repos, Simone a été inhumée au cimetière de Saint-Claude auprès de son époux Aimé Piché, décédé le 12 septembre 1988, à l'âge de 55 ans.

La mort reste un mystère. Mais Dieu sait que Simone ne laissait personne indifférent. Nous nous imaginons que c'est pareil de l'autre côté. Avec toute notre tendresse, va vers la lumière Simone.

Gertrude Lavallée *(née Roy)*

Le 16 juillet 2014, entourée de sa famille, notre chère et douce maman s'est retrouvée dans les bras du Seigneur.

Fille de parents défunts, Zéphérina (Milette) et Charles Roy, elle est née le 6 mars 1922. Elle fut précédée par notre père Edouard (23 août 2002), ses trois fils Marc, René-Olivier, René et petit-fils Jean-Marie et tous ses frères et sœurs.

Mère "dévouée" de Berthe (Louis), Annette (Rhéal), Nicole (Jean-Pierre), Marcelle (Richard), Alain (Christine), Lise (Denis) ainsi que Diane (René), 17 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants.

Les célébrations de sa vie en l'église Saint-Norbert auront lieu le 8 août 2014 à 10 h 30.

George Moreau *1940-2014*



George, notre père et mari, nous a quittés paisiblement le 19 juillet 2014. Il laisse dans le deuil Lucille (née Jubinville), son épouse depuis 45 ans, ainsi que sa fille Michelle et son gendre Randy Bouttell.

George a été précédé de ses parents, Arthur et Julie Moreau, de ses beaux-parents Joseph et Corine Jubinville, et de sa belle-sœur Carmelle Boulet.

Il laisse 11 frères et sœurs : Albert, Aurèle (Margaret), Angela Delalleau (Louis), Rosella Ukoustoff (Jos), Anne Marie Kwasnitza, Marielle Oleskiw (Jerome), Charles (Linda), Lorette Kinakin (Frank), Dianne Moreau Enns, Edouard (Lorna) et Michel (Helen).

Il laisse aussi cinq beaux-frères et belles-sœurs : Marcel Jubinville (Claudette), Madeleine Tardi (Raymond), Eugène Jubinville (Gisèle), Omer Boulet, Gabrielle Boulet (Edmond) et Ronald Jubinville, ainsi que plusieurs neveux et nièces, deux tantes et deux oncles.

George était un être humain très attentionné, affectueux et aimant. Il avait un formidable sens de l'humour. Il faisait toujours des efforts supplémentaires pour aider les autres et la communauté. Il était bien connu dans la communauté; membre dévoué des Chevaliers de Colomb, il était très actif dans sa paroisse. George a travaillé pendant plusieurs années à la Villa Youville à Sainte-Anne, au Manitoba. Il a aussi travaillé et fait du bénévolat pour l'Ambulance de Sainte-Anne. George aimait la beauté de la nature et appréciait toujours pouvoir passer du temps dans la cuisine à faire des pâtisseries et à décorer des gâteaux.

Au lieu d'offrir des fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don à l'organisme de bienfaisance de leur choix. Les prières ont eu lieu à la chapelle du Salon funéraire Desjardins (357, rue Des Meurons), le vendredi 25 juillet à 19 h. Les funérailles ont été célébrées à l'église de Sainte-Anne, au Manitoba, le samedi 26 juillet, à 14 h, précédées d'une veille du corps à 13 h 30.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.M.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

L.R.



Pèlerinage diocésain annuel à la Grotte Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Malo le dimanche 10 août 2014.

11 h **Messe présidée par Mgr Albert Legatt**
14 h **Heure d'adoration et bénédiction des malades**

Confessions sur les lieux à partir de 9 h 45.

Dîner sur place - dons libres ou apportez votre pique-nique.

LA PLUS CORDIALE BIENVENUE À TOUS!

Note : nous allons arroser contre les moustiques.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

MONIQUE COUTURE

La Sainte Trinité

Si quelqu'un nous demandait d'expliquer la Sainte Trinité, que répondrions-nous? Cette réalité abstraite de trois personnes en une est au centre de notre foi, mais possiblement peu comprise par bien des gens. Comment pouvons-nous transformer cette réalité abstraite en une image concrète que nous pouvons comprendre?

Fermez-vous les yeux et imaginez une plage. Pas n'importe quelle plage, mais une plage absolument glorieuse et parfaite. Le beau sable est blanc et doux. Ses grains sont semblables à du sucre. Le Soleil resplendissant éclaire le ciel. Ses rayons remplissent l'atmosphère d'une douce chaleur vivifiante. Les feuilles des palmiers dansent dans la brise tandis que les mouettes chantent leur liberté. Les vagues de l'océan sont rafraîchissantes et reposantes. La mer, d'un turquoise pur et clair, caresse sans cesse la côte. La marée avale systématiquement la plage avant de se retirer dans son lit. À chaque visite, la marée transforme et change le rivage sableux. La plage est continuellement reformée par les vagues. Même après le départ de la marée, on sent la présence de l'océan. La plage est mouillée, imbibée de la mer. Les traces d'eau habitent la plage et influencent sa transformation.

L'océan est Dieu le Père. Il est à la source de toutes activités. Il envoie son fils, la marée, pour habiter la plage. Comme la marée est envoyée puis rappelée par la mer, Dieu le Père a envoyé puis rappelé Jésus. Comme les vagues ont la puissance de transformer la plage, Jésus a transformé le monde. La marée ne couvre pas constamment la plage, mais sa venue est visible grâce au sable mouillé. Jésus n'a existé sur terre que pour un bref moment, mais son existence est visible grâce à l'action de l'Esprit Saint.

L'océan, la marée et les traces d'eau viennent de la même source. La marée vient de l'océan et laisse sa trace ineffaçable sur la plage. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit forment un seul Dieu, Lui qui communique avec nous de différentes façons. Comme Karl Rahneri (1) le souligne, nous rencontrons Dieu de trois différentes manières :

la rencontre de Dieu par l'émerveillement; la rencontre de Dieu par Jésus; et la rencontre de Dieu par nos expériences quotidiennes dans l'Esprit.

Si nous nous retrouvons sur une plage cet été, pensons à la Sainte Trinité, trois personnes en une, qui communiquent avec nous continuellement. Donne-nous, Seigneur, la sagesse de reconnaître ta présence dans l'océan, la marée et le sable mouillé.

(1) Karl Rahner, prêtre jésuite allemand, écrivain et professeur de théologie, reconnu comme l'un des théologiens catholiques les plus éminents du XXe siècle.

COMMUNAUTAIRE

RICHER

Un passé à découvrir

Musée depuis 2010 et site historique provincial, l'église de l'Enfant-Jésus est un endroit propice à la découverte du passé métis et canadien-français de la région de Richer.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Déclarée site historique provincial en 2008, l'église de l'Enfant-Jésus, située à Richer, est une perle de la prairie, lance la présidente du site historique Enfant-Jésus, Yvonne Fontaine Godard. C'est une machine à remonter le temps qui, tout en étant un exemple, fidèlement restauré à son état initial, d'une église de campagne d'autrefois, nous transporte jusqu'en 1910, année de sa construction. »

Le public peut, en fait, visiter les lieux tout l'été, et ce jusqu'au 1er septembre prochain, grâce aux tournées guidées offertes par Yvonne Fontaine Godard. (1)

« Le bâtiment de l'église, son architecture, son décor intérieur et les objets de culte qui s'y trouvent ont une grande valeur muséale, souligne Yvonne Fontaine Godard. Or le site offre beaucoup plus qu'un aperçu de la vie spirituelle des catholiques d'antan à Richer. Depuis 2010, l'édifice accueille le Musée Thibaultville, qui dresse le portrait des cultures canadienne-française et métisse. Nous avons préparé une collection d'artéfacts sur les écoles, la vie des militaires de la région, ainsi que la menuiserie et les scieries qui ont longtemps contribué à l'économie de Richer. »

En fait, c'est en 1861 que de nombreux bûcherons sont d'abord passés à Richer, pour couper le bois nécessaire à la troisième Cathédrale de Saint-Boniface. Ils étaient accompagnés du missionnaire, Jean-Baptiste Thibault, qui a célébré la première messe dans la région. Le village de Richer, qui plus tard a vu le jour au même endroit, a longtemps porté le nom de Thibaultville.

En outre, on peut également contempler des objets reliés aux fermes laitières, à l'ancienne fromagerie de Richer et au chemin Dawson, première route terrestre dressée sur l'axe Est-Ouest du Manitoba. « C'est l'ancêtre de l'autoroute transcanadienne, souligne Yvonne Fontaine Godard. Et c'est le long de la route que se sont établies les familles pionnières de Richer : les Lemire, les Vandal, les Hupé, les Nault, Godard, Pattyn et j'en passe. »

On peut également se renseigner sur les personnages et les institutions qui ont contribué au développement de Richer et des communautés environnantes de La Coulée et de Tête Ouverte (aujourd'hui Broken Head).

« Nous avons une collection dédiée à l'abbé Jean-Baptiste Thibault, explique Yvonne Fontaine Godard. Et on peut se renseigner sur les sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, qui ont longtemps enseigné aux jeunes de la région.



Archives La Liberté

L'église de l'Enfant-Jésus, à Richer. En médaillon : Yvonne Fontaine Godard.

« Il y a beaucoup de photos, qui donnent vie au portrait dressé par les artéfacts, poursuit-elle. Et pour compléter ce portrait, on peut contempler les monuments, dressés dans le cimetière, célébrant les contributions de l'abbé Thibault, des religieuses enseignantes, ainsi que des anciens combattants de Richer. »

(1) Pour recevoir une tournée guidée du site historique Enfant-Jésus, composer le (204) 422-9369. Les tournées sont offertes de 13 h à 16 h.



photo : Daniel Bahuaud

Des prix de rêve

Que feriez-vous avec 1 060 000 $? Pour la toute première fois, les acheteurs de billets de la *Dream Lottery 4 Kids* pourront répondre de façon très concrète à la question, grâce au *Dream Builder*, une application disponible au site Internet DreamLottery4Kids.ca qui permet de faire des choix concernant sa maison de rêve, sa voiture de rêve, ou encore son voyage de rêve.

« C'est toujours amusant de rêver de gagner la loterie, lance le président-directeur général de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface, Charles LaFlèche. Et c'est encore plus agréable d'imaginer ce qu'on ferait après l'avoir gagnée. D'où le *Dream Builder*, qui offre plus de 40 choix différents. Un participant peut choisir une brochette d'articles ou son voyage de rêve, ce qui stimule la discussion entre personnes qui ont acheté des billets. Bien sûr, on peut toujours tout simplement choisir le gros lot de 1 060 000 $. »

En plus du gros lot, la *Dream Lottery 4 Kids* offre quelque 4 300 prix à gagner, d'une valeur dépassant les 2,2 millions $. La date limite du premier tirage d'un prix boni est fixée au 31 juillet. Le tirage du gros lot aura lieu le 23 octobre prochain.

Organisée par la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface et la Fondation de l'Hôpital pour enfants de Winnipeg, *Dream Lottery 4 Kids* collecte des fonds pour la recherche pédiatrique, ainsi que pour appuyer les services pour femmes et enfants, ainsi que les soins intensifs prodigués aux enfants à l'Hôpital Saint-Boniface. Renseignements : DreamLottery4Kids.ca.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ

Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❐	69,85 $ ❐
2 ans	107,35 $ ❐	119,70 $ ❐

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❐ Visa : ____________________ Expiration : ______

❐ MasterCard : ____________________ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

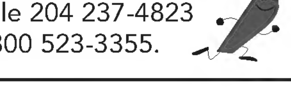
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



VOUS AVEZ DES
ÉVÈNEMENTS À SIGNALER?
Composez le 204 237-4823
ou le 1 800 523-3355.



LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi





RÉSEAU SÉLECT



LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Rédactrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse5@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

ACTUALITÉS

SAINT-MALO

Avant qu'il ne soit trop tard

Confronté à de nombreux projets de réaménagement, et à un important sous-financement, l'avenir du Musée de Saint-Malo n'est guère assuré.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le Musée de Saint-Malo éprouve de graves défis financiers, et ce malgré la collecte de fonds du 5 juillet dernier, qui a permis d'amasser quelque 525 $ de profits.

« Notre pique-nique communautaire a été une succès, indique la trésorière du Musée de Saint-Malo, Edmée Gosselin. Les gens et les organismes de la communauté se sont mobilisés pour nous prêter main forte. Par contre, nous avons tellement de réparations et de réaménagements à faire qu'il est difficile à voir comment nous pourrons tout faire. »

En fait, le toit de l'édifice, revêtu de bardeaux de cèdre, coule à plus d'un endroit, et les murs extérieurs, également revêtus de planches de bois, doivent être remplacés. En outre, le conseil doit remplacer les prises électriques dans l'édifice, puisque celui-ci, ayant été construit durant les années 1920 pour héberger des employés du Canadien national, est toujours muni de prises à deux broches.

« C'est la difficulté d'avoir un musée dans un édifice patrimonial, souligne Edmée Gosselin. Les murs sont en train de pourrir. Certaines sections se font ronger par les écureuils. Il va falloir passer à l'action avant bien longtemps. L'agent au rural du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, Denis Clément, nous a aidés à faire une demande d'octroi auprès de la Province. Et nous comptons faire cet automne une demande d'octroi pour les réparations auprès de Manitoba Liquor & Lotteries dans le cadre de son programme d'Appui aux communautés. Mais rien ne garantit que ces fonds sont disponibles. De plus, à l'heure actuelle, nous ignorons les coûts des réparations. Il faudra faire une évaluation. »

Manque de bénévoles

Selon Edmée Gosselin, le Musée de Saint-Malo éprouve également de la difficulté à trouver des bénévoles. « L'an dernier, nous étions cinq à nous occuper du musée, souligne-t-elle. Cette année, nous sommes rendus à deux personnes. Les gens sont trop occupés pour s'engager à long terme. C'est une situation décourageante. Heureusement, nous réussissons à obtenir de l'appui ponctuel. La Chambre de commerce de Saint-Malo nous aide à organiser nos pique-niques et autres collectes de fonds. Et, à l'heure actuelle, un résidant de Saint-Malo donne de son temps à installer des lumières dans le centre d'accueil du Musée, qui est une aile plus récente de l'édifice.



photo : Daniel Bahuaud

Fière de la réussite d'une récente collecte de fonds, Edmée Gosselin s'inquiète néanmoins de l'avenir du Musée de Saint-Malo.

De plus, une élève de niveau secondaire est présente au musée, de façon bénévole, tous les mercredis, samedis et dimanches, de 13 h à 17 h, pour assurer que l'édifice soit ouvert au public. (1)

« C'est un autre défi à relever, indique Edmée Gosselin. Jusqu'à l'an dernier, nous obtenions un octroi de Service Canada pour l'embauche d'un étudiant d'été. Cette année, on nous a refusés. »

Le Musée de Saint-Malo n'est pas le seul musée en région à éprouver des difficultés. On se rappellera que La P'tite maison de La Broquerie a fermé ses portes, et que les musées de Sainte-Anne et de Saint-Georges ont été ravagés par des incendies. « La situation est inquiétante, conclut Edmée Gosselin. On dirait que le public se réveillera seulement quand il sera trop tard, le jour où on ne pourra contempler des artéfacts que de façon virtuelle, sur des sites Internet. »

(1) Prix d'entrée : 2 $ (adultes) et 1 $ (12 ans et moins).

HISTOIRE MÉTISSE

Disparition d'un monument

Une croix de bois de cèdre, placée le long du chemin Brady à Winnipeg pour commémorer la résistance métisse de 1869, a disparu.

Érigée le 23 juin 2013 par l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM), la croix indiquait l'endroit précis où les Métis, en 1869, se sont d'abord opposés aux arpenteurs canadiens, venus mesurer les terrains de Saint-Norbert.

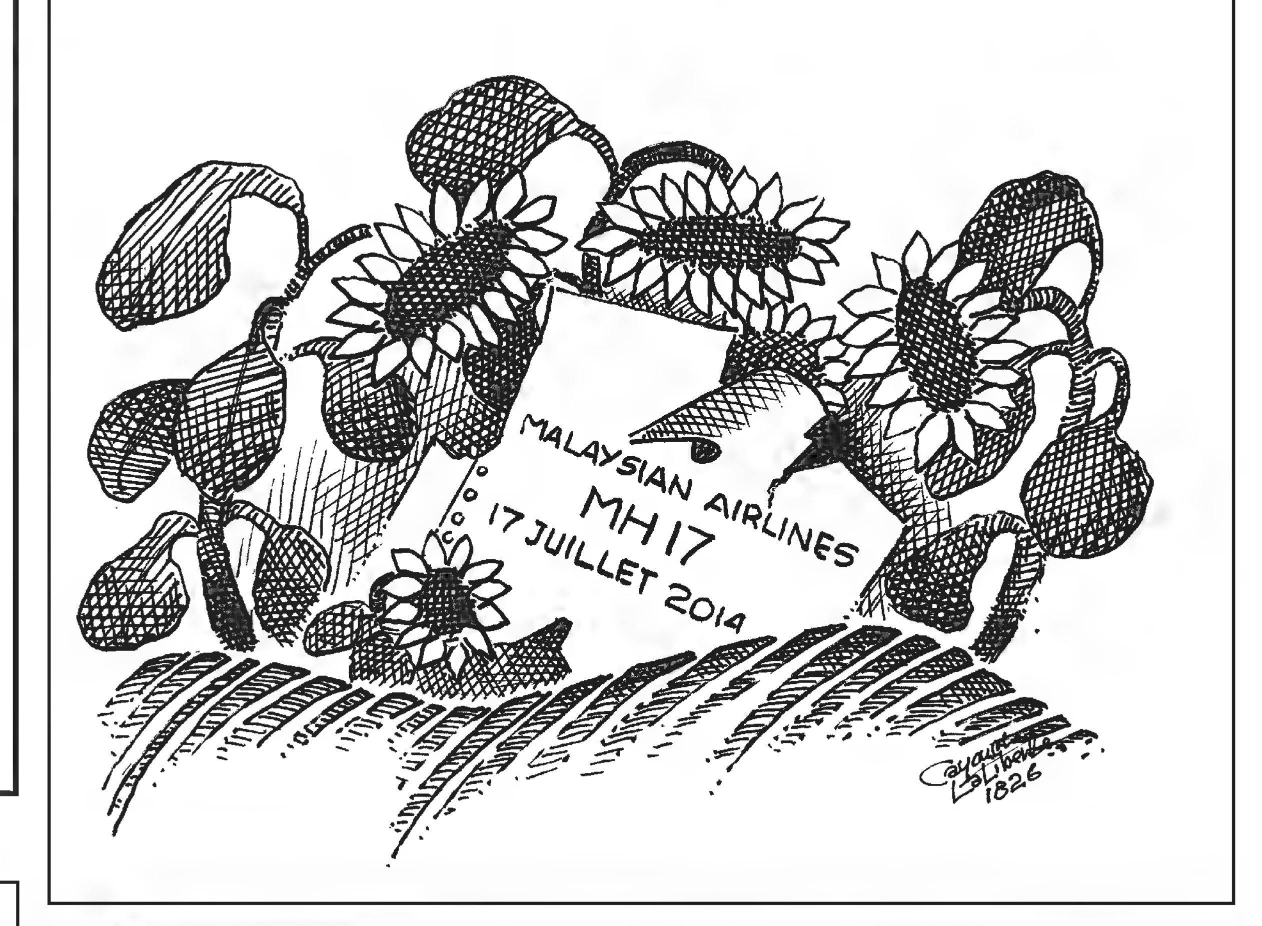
Conseiller à l'UNMSJM et l'un des responsables du projet, Paul Desrosiers est déçu de cette disparition. « Il semblerait que la croix a disparu au début de l'été, indique-t-il. Le fermier qui loue le terrain qui longe le chemin Brady, près duquel était érigée la croix, nous a soulignés qu'elle était toujours là ce printemps, alors qu'il semait son canola.

« Nous ignorons qui l'aurait prise, et pourquoi, poursuit Paul Desrosiers. Il se peut que quelqu'un s'en soit emparé parce qu'elle était en bois de cèdre, un bois de qualité. La croix a été installée sur l'emprise routière longeant le chemin Brady. C'est un terrain public. Il est donc possible que ce soit la Municipalité rurale de Macdonald qui l'ait enlevée. Mais ce n'est qu'une hypothèse à confirmer ou à infirmer. Je visiterai prochainement les bureaux municipaux, accompagné du directeur du Musée de Saint-Vital, Bob Holiday, pour en apprendre davantage. »

Bob Holiday, quant à lui, estime que la croix devrait être remplacée. « C'est un endroit important, qui a marqué le début de la résistance métisse, rappelle-t-il. Lorsque les Métis ont chassé les arpenteurs, cela a conduit à la création du Manitoba. »

« Si nous ne trouvons pas la croix, nous en fabriquerons une autre », affirme Paul Desrosiers.

D. B.



Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

INONDATIONS ET CULTURES

Le pire est-il passé?

Au Manitoba, près de 3,5 millions d'acres de terre arable ont été touchées par les inondations d'été et la fonte printanière tardive. Or certaines régions ont à peine été affectées, ce qui donne confiance à bon nombre de producteurs.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Quelque 2,5 millions d'acres de terres ensemencées ou de pâturage ont subit les effets des inondations estivales causées par les pluies torrentielles de la fin de juin. Et c'est sans compter les 950 000 acres qui n'ont pas été ensemencés ce printemps, en raison de la fonte tardive.

C'est ce qu'affirme le président des Keystone Agricultural Producers (KAP), Doug Chorney. « C'est presque l'équivalent des 3,5 millions d'acres inondés ou non ensemencés en 2011, soutient-il. Les producteurs pourraient essuyer des pertes d'environ un milliard $. Les retombées économiques pour les industries du Manitoba connexes à l'agriculture, telles que le transport et la fabrication de machines agricoles, pourraient s'élever à trois milliards $. »

| Vallée de l'Assiniboine

Affectée par les inondations estivales, qui ont également ravagé la Saskatchewan – où trois millions d'acres de terres ont été inondés – la vallée de la rivière Assiniboine a été la plus durement touchée.

« Dans la région de la Municipalité rurale d'Ellice, où est située Saint-Lazare, la situation est tragique, souligne Doug Chorney. Plus de 50 000 acres de bonnes terres arables ne seront pas cultivées. »

« La rapidité des inondations dans la région où la rivière Qu'Appelle se jette dans l'Assiniboine a été bouleversante, ajoute à son tour l'administrateur du Village de Saint-Lazare, Richard Fouillard. Le 28 juin, nous avons reçu quatre pouces d'eau. Dans la vallée, c'est énorme. Cette eau s'est ajoutée à celle venant de la Saskatchewan. On n'a pas eu beaucoup d'avertissement préalable. La Province nous a annoncé que l'eau en amont nous atteindrait en l'espace de quatre heures. Et bien que l'eau soit maintenant descendue, au point où nous avons mis fin, le 22 juillet dernier, à notre décret des mesures d'urgence, pour les fermiers, il n'y a rien à faire. »

La situation s'est avérée tout aussi alarmante dans le sud-ouest de la province et dans la région de l'Entre-les-lacs. « J'ai effectué une visite des communautés de Boissevain, de Melita et de la région près du lac Whitewater, indique Doug Chorney. Plusieurs terres agricoles ont été presque avalées par le lac.

« Les éleveurs vivant aux abords du lac Manitoba, quant à eux, sont très découragés, ajoute-t-il. Au point de vouloir vendre leurs terres et quitter l'industrie. Surtout les jeunes, qui sont prêts à tout abandonner. Nous allons perdre une génération de producteurs. »



photo : Daniel Bahuaud

La région de La Montagne a été moins touchée par les fortes pluies, et ses récoltes de canola se portent bien.

| Sud-est

Le Sud-est manitobain a également été touché par les pluies plus abondantes et un temps plus froid qu'à la normale. « Notre canola et notre blé ont été atteints de fusarium, en raison de l'eau et du froid, indique un agriculteur d'Otterburne, Marc Raffard. Mais nous nous comptons chanceux. Ce champignon n'attaque pas le blé tous les ans. Par ailleurs, notre soja est en bon état. En bout de ligne, nous aurons une récolte moyenne. C'est plus à l'Est, vers Steinbach et La Broquerie, qui ont reçu plus de pluie, que la situation est plus grave. Et juste au nord de Winnipeg, à Dugald et Anola, la moitié des champs ont été noyés, parce que ces communautés ont reçu dix pouces d'eau au début de juillet. »

| Vallée de la Rouge

Agriculteur de Sainte-Agathe qui a ensemencé 3 600 acres, Gérald Lapointe estime que ses cultures « vont finalement bon train ».

« L'eau a abîmé notre colza, qui endure difficilement l'humidité, indique-t-il. Mais notre blé, notre avoine, notre maïs et notre canola croissent bien, malgré les deux semaines de retard que nous avons eues à cause de la fonte tardive. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est du soleil et de la chaleur. »

Même son de cloche à Saint-Jean-Baptiste. « Si Dame Nature coopère, nous allons avoir une récolte moyenne, indique un agronome de la firme Crop Production Services, Brian Dorge. Le colza, le soja et le maïs progressent de façon souhaitée, surtout depuis les deux dernières semaines. L'orge change de couleur. L'humidité fait croître le fusarium, qui affecte avant tout les céréales, mais les 90 % des agriculteurs épandent des fongicides sur leurs champs. Ce n'est pas inhabituel, dans la vallée de la Rouge, de se buter à ce champignon. »

| La Montagne

Comme la vallée de la rivière Rouge, la région de La Montagne a à peine été touchée. « On se compte très chanceux, lance un producteur de Saint-Léon, Luc Labossière. Nous n'avons subi aucune des conditions extrêmes qui ont affectées les récoltes à Killarney et à Boissevain, une heure de route à l'ouest de chez nous, où les fossés sont pleins d'eau.

« Nous avons même le potentiel d'une bonne récolte qui pourrait être au-dessus de la moyenne, poursuit-il. La situation est la même à Notre-Dame-de-Lourdes, et même à Saint-Claude, qui a reçu plus de pluie. On dirait que le pire est passé, en termes de froid et d'humidité. Il faut plus de beau temps et de chaleur, c'est sûr, mais tout s'annonce bien. »

SAINT-BONIFACE

L'accessibilité en lice

Le bureau de poste de Saint-Boniface, situé 208 boulevard Provencher, est en lice pour un prix de la Ville de Winnipeg qui souligne la facilité avec laquelle les personnes éprouvant des difficultés de mobilité ont accès à un édifice.

Vingt-deux édifices sont en lice, dans six catégories. Le bureau de poste sur Provencher a été nommé dans la catégorie *Access Award for Small Renovation*.

« Postes Canada a fait un excellent travail, souligne le président du comité consultatif sur l'accessibilité de la Ville de Winnipeg, Chris Sobkowicz. L'édifice a été muni d'une rampe de pierre et de portes avec ouverture par boutons-poussoirs. À l'intérieur, il y a même un espace pour qu'une personne en fauteuil roulant puisse libeller son courrier. »

Ancien président de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, (ARVSB), Walter Kleinschmit se réjouit de la nomination du bureau de poste. « L'absence de rampes et d'autres éléments facilitant l'accessibilité était une des raisons pour lesquelles Postes Canada souhaitait fermer le bureau en 2010, rappelle-t-il. En fait, lorsque les résidants du quartier se sont mobilisés pour revendiquer son maintien, l'ARVSB a consulté la firme Prairie Architects, qui a préparé des dessins démontrant la possibilité d'effectuer des modifications. Postes Canada a reconnu les possibilités de l'édifice, a décidé de garder le bureau ouvert, tout en y améliorant l'accessibilité.

« Aujourd'hui, l'édifice répond mieux aux besoins de la communauté, conclut-il. L'accessibilité, ce n'est pas seulement pour aider les handicapés, mais les aînés, les mères avec des poussettes et les gens qui portent une brassée de colis. »

La remise des prix *Access Awards* aura lieu le 10 septembre au théâtre Metropolitan.

D. B.

RADIOS COMMUNAUTAIRES

On les a mis au monde, on devrait les écouter

Deux radios communautaires de la Nouvelle-Écosse sont en péril et le ministre des Affaires acadiennes, Michel Samson, a demandé l'aide de ses collègues du fédéral et des Provinces. Il se trouve que les difficultés se ressemblent à l'échelle du pays.

Jean-Pierre DUBÉ
Francopresse

Quelques semaines après la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne de la fin juin, le ministre Michel Samson a lancé un appel national pour sauver les radios communautaires. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral limite son rôle au financement de démarrage.

« Ça ne me surprend pas que le fédéral me dise : "on ne veut pas payer 100 % nous-mêmes", a-t-il déclaré à Radio-Canada. Mais s'il y a une occasion de faire un partenariat avec les Provinces, peut-être que là on sera ouvert d'envoyer des fonds de base chaque année pour les radios communautaires. »

La ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, Madeleine Meilleur, étudie les solutions. « Les radios communautaires de langue française jouent un rôle important pour soutenir des communautés francophones dynamiques, d'autant plus en situation minoritaire.

« Ici en Ontario, précise-t-elle, l'Office des affaires francophones (OAF) continue de se pencher sur des options possibles qui permettraient d'aider les radios communautaires à obtenir plus de revenus.

« L'idée du ministre Samson, ajoute Madeleine Meilleur - que le gouvernement fédéral octroie des fonds de base par le biais d'un partenariat avec les Provinces - s'inscrirait dans ces options et mérite une étude plus approfondie. »

Selon une recherche sur les habitudes médiatiques menée par l'OAF en 2013, « les radios communautaires font face à de nombreux obstacles, tels que la numérisation de l'industrie et un changement à la baisse des habitudes des consommateurs. »

Le secrétaire général de l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC), François Côté, se réjouit des propos du ministre Samson. « Dans sa province, il y a deux radios sur quatre qui sont en difficulté. Si on pouvait mettre un programme en place, ça ferait du bien aux quatre, dit-il.


photo : Gracieuseté ARC
Le secrétaire général François Côté.

« Dans chacune des régions (Atlantique, Nouveau-Brunswick, Ontario et l'Ouest), les radios ont énormément de difficultés, ajoute-t-il. Ça fait des années qu'on réclame de l'aide. C'est bon de mettre des radios au monde, mais il faut aussi s'en occuper si on ne veut pas les perdre.

« En Ontario, on travaille fort pour trouver des solutions, souligne François Côté. Avant l'arrivée au pouvoir des conservateurs de Mike Harris, il y avait des subventions de base pour les radios communautaires. C'était 25 000 $ par année par radio. Mais elles ont été abolies. »

Selon le secrétaire général, la mission communautaire reçue du CRTC est très vaste. « On accepte le mandat mais on n'a pas les capacités de l'assumer, assure-t-il. On devrait tout le temps s'occuper du local. Il n'y a pas de nouvelles locales à Radio-Canada et c'est le rôle qu'on pourrait jouer. Mais on n'a pas les ressources. »

L'ARC prépare des suivis à l'appel du ministre Samson, souligne François Côté. « Nos membres en Nouvelle-Écosse ont rencontré le ministre et l'ARC va faire un suivi auprès du fédéral, annonce-t-il.

« Je ne crois pas qu'il y ait encore de plan, dit-il, mais la ministre du Patrimoine (Shelly Glover) est au courant. On a de très bonnes relations avec le ministère. Mais mettre un programme en place, c'est vraiment compliqué. Il faut d'abord trouver les fonds et ce n'est pas évident dans le contexte actuel », conclut François Côté.

Le réseau de l'ARC comprend 28 membres, dont dix au Nouveau-Brunswick.

POLITIQUE FÉDÉRALE

De la publicité non-souhaitable

En modifiant la page Wikipédia de la ministre conservatrice Shelly Glover, son personnel politique a-t-il fait preuve d'un désir troublant de manipuler les informations, ou tout simplement d'un manque de jugement?

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



Archives La Liberté

Shelly Glover.

Un membre du personnel politique de la députée fédérale de Saint-Boniface, et ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, Shelly Glover, a supprimé, le 14 juillet dernier, un paragraphe du site anglophone de Wikipédia sur la députée, retirant la raison pour laquelle Élections Canada avait demandé sa suspension en 2013.

Le bureau de Shelly Glover a confirmé la modification du site Wikipédia, dans une déclaration envoyée le 22 juillet à *La Liberté*. « Les pages Wikipédia des députés font souvent l'objet de déclarations fausses ou sans justifications au sujet de leurs bilans et réputations, avance la déclaration. Une part de la responsabilité du personnel politique d'un député, en ce qui concerne la communication, est de corriger des informations fausses ou inexactes qui se trouvent dans le domaine public, et ce, en utilisant plusieurs moyens. Ceci peut comprendre la rédaction de lettres à l'éditeur ou de communiqués de presse, l'interaction avec les médias ou l'engagement en ligne.

« Dans ce cas, poursuit la déclaration, un membre du personnel politique du bureau de la députée a été mis au courant qu'il existait de l'information inexacte et mal sourcée sur Wikipédia, et l'a enlevé. Toutes les informations pertinentes au sujet de cette affaire en question sont disponibles sur le site Web d'Élections Canada. »

On se rappellera que le 4 juin 2013, le directeur général d'Élections Canada, Marc Mayrand, avait écrit au président de la Chambre des communes, pour l'aviser que la députée conservatrice manitobaine devrait être suspendue à cause d'irrégularités dans ses dépenses électorales de 2011. La situation a été résolue, le 15 novembre 2013, sans que la Chambre des communes ait recours à une suspension. Le site Wikipédia ne faisait que relater objectivement les faits de cette affaire.

C'est par le biais d'un compte Twitter - @gccaedits – créé le 9 juillet dernier, que la modification de la page Wikipédia de Shelly Glover a été signalée, révélant l'adresse IP, provenant du gouvernement du Canada. Inspiré de comptes Twitter semblables aux États-Unis et en Grande Bretagne, le compte @gccaedits a en outre détecté d'autres modifications apportées par des employés du fédéral. La page Wikipédia du sénateur conservateur Pierre-Hughes Boisvenu a été modifiée, ainsi que celle du député conservateur de Peterborough, Dean Del Mastro. En outre, des renseignements concernant l'ancien premier ministre, Pierre Elliott Trudeau, ont été modifiés sur la page du Musée canadien de l'histoire.

« C'est un nouvel exemple du désir du gouvernement Harper de contrôler et de manipuler les informations, réagit le candidat libéral de la circonscription fédérale de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Ça m'inquiète, non seulement pour les résidants de Saint-Boniface, mais pour tous les Canadiens. C'est troublant quand les politiciens cherchent à se faire rédacteurs de nouvelles. Personne n'est servi par ce genre de geste. »

Pour sa part, le commentateur politique, Michel Lagacé, estime que les changements font preuve d'un « manque de jugement ».

« D'une part, on a essayé d'éliminer des faits déjà connus, indique-t-il. Il serait avisé de tout simplement laisser les informations telles quelles. Aussi, le personnel politique a eu recours à une technologie qui permet de retracer l'origine des changements. Les modifications effectuées ont par la suite été presqu'instantanément corrigées par les nombreux internautes qui assurent la rédaction des pages Wikipédias. Alors pourquoi s'être donné la peine?

« Ce qui est plus délicat, c'est que les modifications ont été faites aux frais des contribuables, poursuit-il. Il faut penser avant de poser un geste du genre. C'est normal qu'un politicien cherche à favoriser le plus possible son point de vue. D'autant plus lorsque les partis politiques mènent déjà une campagne pré-électorale. Mais qui veut de la publicité non-souhaitable? »

POLITIQUE PROVINCIALE

Le NPD a gagné

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Cour du Banc de la Reine a tranché, le 18 juillet dernier, en faveur du gouvernement Selinger, face à l'opposition progressiste-conservatrice, qui contestait l'augmentation de la taxe de vente provinciale, et qui estimait qu'en l'absence d'un référendum sur la question, la liberté d'expression des Manitobains, garantie dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, avait été lésée.

« Il n'existe pas de droit constitutionnel à un référendum au Canada, a souligné le juge Kenneth Hansen dans sa décision. Je suis satisfait que la Charte n'impose aucune obligation sur un gouvernement d'avoir recours à un référendum. »

On se rappellera que le 1er juillet 2013, le gouvernement Selinger a augmenté la taxe de vente provinciale de sept à huit pourcent, tout en éliminant, dans son projet de loi 20, l'exigence d'un référendum sur la question, tel qu'établi préalablement dans la *Loi sur la protection des contribuables*, adoptée en 1995 par le gouvernement progressiste-conservateur de Gary Filmon. Le 14 février dernier, l'opposition progressiste-conservatrice a intenté une poursuite contre la Province.

Selon le juge Kenneth Hanson, la *Loi sur la protection des contribuables* « est inefficace sur le plan légal et inapplicable ». « La doctrine de la souveraineté du parlement empêche la législature d'empiéter sur la liberté d'une législature future, a-t-il souligné dans sa déclaration. Or c'est précisément ce que le gouvernement progressiste-conservateur a essayé de faire en 1995. »

Selon le politologue, Raymond Hébert, il s'agit d'un jugement « bien réfléchi ». « Le système gouvernemental canadien est fondé sur le principe de la suprématie du parlement, souligne-t-il. Le juge a choisi de retenir ce principe, ce qui n'est pas étonnant puisque déjà, en 1995, bien des commentateurs soulignaient que la loi du gouvernement Filmon ne survivrait probablement pas à un test juridique. C'est ironique que ce soient les progressistes-conservateurs eux-mêmes qui ont contribué à son échec, en poursuivant le gouvernement Selinger.

« Quant aux référendums, il est évident, en s'appuyant sur le même principe, que les Canadiens n'ont pas un droit inné à les exiger sur quelque question qui soit, poursuit-il. C'est au gouvernement de décider de ce recours électoral. »

Au moment d'écrire ces lignes, les progressistes-conservateurs n'avaient pas décidé s'ils allaient avoir recours à un appel juridique. Le gouvernement Selinger, pour sa part, a souligné que le procès a coûté quelque 150 000 $, inutilement, aux contribuables.

« Sur le plan politique, il serait mal avisé pour Brian Pallister de faire appel à la décision de la Cour du Banc de la Reine, soutient Raymond Hébert. Ce serait un geste futile qui encourrait d'autres dépenses de la part du Parti progressiste-conservateur et du gouvernement manitobain. Il n'y aurait aucun gain politique.

« Le plus prudent serait de laisser tomber la question, conclut-il. L'augmentation de la taxe de vente est un fait accompli, et la *Loi sur la protection des contribuables*, tout compte fait, est lettre morte. Ce sera à l'électorat manitobain de porter son jugement sur l'augmentation de la taxe, lors des prochaines élections provinciales. »

CULTUREL

CLÔTURE DES 6E JFC

Gatineau passe le flambeau

Retrouvez davantage de textes et photos sur les JFC dans le journal du 6 août.

Après cinq jours de compétitions, de spectacles et de rencontres, la fin des Jeux de 2014 est arrivée. Les cérémonies dans la Place de la Cité ont été animées par Patrice Bélanger et l'animateur de radio Frédéric Labelle. Il y avait encore de l'énergie dans l'air.

Frédérique MAZEROLLE
Francopresse

Le Comité organisateur a voulu dire au revoir aux participants avec la prestation d'artistes locaux. Entre autres, le musicien Ricky Laurent, le slameur D-Track et le groupe Top Passion ont fait vibrer la scène et le millier de jeunes rassemblés.

L'athlète Oliver Rochon a été invité à partager quelques mots de sagesse. « Vos rêves sont précieux et c'est à vous seuls qu'ils appartiennent », a déclaré le skieur acrobatique de niveau olympique.

L'athlète au parcours difficile a du faire face à plusieurs défis en raison de blessures. Il a demandé aux jeunes de ne jamais cesser de persévérer et que, « si l'on veut réussir, on le peut toujours. »

Lors des cérémonies, le flambeau a été passé aux représentants de la 7e édition des Jeux. Ils se tiendront en 2017 dans la région de Moncton et Dieppe, au Nouveau-Brunswick, coïncidant avec les célébrations du 150e anniversaire du Canada.

« Vous nous avez motivés et vous nous avez montrés le chemin vers le succès », a lancé à la foule le président du Comité organisateur des prochains JFC, Éric Larocque. Un habitué des Jeux, il a été chef de mission à quatre reprises.

Des prix ont été remis aux délégations qui se sont démarquées. Celui de la Francophonie a reconnu les Manitobains pour leur sens de la coopération avec les autres délégations.

La Colombie-Britannique a remporté le Prix de la délégation écoresponsable. En plus d'avoir pris en compte l'aspect écologique des Jeux, l'équipe franco-colombienne a composé une chanson sur les bienfaits du recyclage.

Le Yukon s'en tire sans médaille, mais avec l'honneur du Prix de l'amélioration, décerné à la délégation s'étant le plus améliorée depuis 2011. Le Prix du Flambeau a été décerné à la délégation du Québec.

La Belle province remporte cette 6e édition avec 23 médailles d'or, sept d'argent et sept de bronze. Le Nouveau-Brunswick est en deuxième place avec 22 médailles d'or, 23 d'argent et neuf de bronze. Le Manitoba se mérite une troisième place avec sept médaillés d'or, neuf d'argent et dix de bronze.

« Les Jeux, c'est bien plus qu'un évènement, c'est une opportunité unique, a scandé le président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, Alexis Couture. Vous ramenez avec vous un bagage d'expériences exceptionnelles et j'espère que vous allez continuer de faire rayonner votre francophonie ».



photo : Gracieuseté JFC2014
La réaction de l'équipe Manitoba à l'annonce de son Prix de la Francophonie!



photo : Gracieuseté JFC2014
Des membres de la déléguation manitobaine aux Jeux de la francophonie de Gatineau.

FOLKLORAMA

Du nouveau pour la 45e édition

Les quelque 400 000 passionnés de Folklorama qui se rendront, du 3 au 16 août, aux 43 pavillons de la fête culturelle winnipégoise, découvriront plusieurs nouveautés.

En fait, deux nouveaux pavillons seront inaugurés : le pavillon des Andes et celui du Royaume-Uni, tous deux durant la deuxième semaine de Folklorama, qui se déroulera du 10 au 16 août. « Nous voulions souligner l'impact d'une région géographique sur la culture, indique la coordonnatrice du pavillon des Andes, Ximena Gonzalez. Ainsi, nos spectacles mettront en évidence les ressemblances entre les résidants du Nord du Chili, et leurs voisins du Pérou. Notre pavillon présentera des artistes chiliens, ainsi que des danseurs et des musiciens péruviens. »

La directrice générale de Folklorama, Debra Zoerb, souligne à son tour que « l'ambiance et la saveur du pavillon du Royaume-Uni se distingueront de celles des pavillons britannique, écossais et irlandais » « L'intention est de souligner ce que ces cultures partagent en commun », déclare-t-elle.

Le pavillon canadien-français, ouvert du 3 au 9 août, offrira, lui aussi, plusieurs nouveautés, grâce au thème *Les régions francophones du Canada*. « Nous célébrerons le fait que les cultures métisse, québécoise et acadienne forment une grande communauté, indique la coordonnatrice, Carmène Magian Fiola. Lors du spectacle, on entendra chanter ***Évangéline*** et l'***Histoire d'antan***. Et en plus de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, on verra monter sur scène la chorale de l'Université de Saint-Boniface ainsi que la troupe du Théâtre dans le cimetière. Les origines régionales de nombreuses familles francophones seront également mises en évidence dans l'exposition culturelle du pavillon. »

D. B.